



RISSI
TRING-JONCTION | SAINT-FRÉDÉRIC
SAINT-JULES | SAINT-SÉVERIN



RÉGIE INTERMUNICIPALE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DES MUNICIPALITÉS DE TRING-JONCTION, SAINT-FRÉDÉRIC, SAINT-JULES ET SAINT-SÉVERIN

Mercredi 21 septembre 2022 20h

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, St-Frédéric, St-Jules et St-Séverin tenue le 21 septembre 2022 et à laquelle il y avait quorum et étaient présents :

Membres votants :

Monsieur Mario Groleau

Président et maire de la Municipalité de Tring-Jonction

Madame Micheline Grenier

Vice-présidente et mairesse de la Municipalité de Saint-Frédéric

Monsieur Gino Vachon

Représentant substitut de la Municipalité de Saint-Jules

Madame Patricia Labbé

Représentante substitut de la Municipalité de Saint-Séverin

Membres non-votants :

Monsieur Joël Giguère

Représentant substitut de la Municipalité de Tring-Jonction

Membres absents :

Monsieur Sylvain Cloutier

Maire de la Municipalité de Saint-Jules

Monsieur René Leduc

Secrétaire-trésorier du CA et maire de la Municipalité de Saint-Séverin

Monsieur Jacques Berthiaume

Représentant substitut de la Municipalité de Saint-Frédéric

Assistent également de la Régie :

Monsieur Marc-André Paré

Directeur général et greffier-trésorier

Monsieur Israël Dodier

Directeur incendie



1. Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h. Mario Groleau souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2022-09-21-01

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 juin 2022;
4. Affaires découlant du procès-verbal;
5. Comptes à payer 1er juin au 31 août 2022;
6. Correspondance;
7. Interventions juin, juillet et août 2022;
8. Suivi budgétaire au 31 août 2022;
9. Embauche nouveaux pompiers;
10. Identification visuelle Régie;
11. Entente de location garage;
12. Équipements informatiques;
13. Budget 2023;
14. Suivi nouvelle caserne;
15. Proposition de service Blanchette Vachon;
16. Versement quote part;
17. Divers :
18. Période de questions;
19. Date de la prochaine réunion (16 novembre 2022);
20. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Micheline Cloutier d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2022-09-21-02

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 mars 2022

Les administrateurs ont reçu une copie du procès-verbal par courriel.

Il est proposé par Mario Groleau que le procès-verbal de la réunion du 15 juin 2022 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Affaires découlant du procès-verbal

- Aucun point



2022-09-21-03

5. Comptes à payer 1^{er} juin au 31 août 2022

Mario Groleau fait la lecture des comptes à payer pour les mois de juin à août 2022.

Il est proposé par Gino Vachon que les comptes à payer pour les mois de juin à août 2022 pour un montant de 11 242,87\$ soient adoptés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Correspondance

- Aucune correspondance

7. Interventions juin, juillet et août 2022

Mario Groleau présente les différentes interventions des mois de juin, juillet et août 2022 pour information.

8. Suivi budgétaire au 31 août 2022

Marc-André Paré présente le suivi budgétaire en date du 31 août 2022 pour information. Il fait état d'un surplus de 13 238,43\$.

2022-09-21-04

9. Embauche de nouveaux pompiers

Marc-André Paré présente une mise à jour concernant les effectifs au sein de la brigade incendie. Afin de planifier les besoins de remplacement et considérant les délais pour la formation de nouveaux pompiers, il recommande de procéder à l'embauche de 5 nouveaux pompiers.

Il est proposé par Micheline Grenier que la Régie procède à un appel de candidatures pour l'embauche de 5 nouveaux pompiers au sein de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2022-09-21-05

10. Identification visuelle Régie

Marc-André Paré présente trois versions pour le nouveau logo pour la Régie. Le modèle 3 est celui qui est souhaité par les pompiers ainsi que les administrateurs.

Il est proposé par Patricia Labbé que la Régie adopte sa nouvelle identification visuelle.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2022-09-21-06

11. Entente de location garage

Mario Groleau présente l'état de situation quant au renouvellement de la location du garage dont le locateur est M.L.J. inc. Le nouveau coût de location mensuel est de 900\$.



Il est proposé par Gino Vachon que la Régie accepte les termes de la nouvelle entente de location du garage avec M.L.J. inc et que le président ainsi que le directeur général et greffier trésorier soient autorisés à signer le nouveau contrat de location avec M.L.J. inc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2022-09-21-07

12. Équipements informatiques

Marc-André Paré informe les administrateurs du coût de remplacement d'un nouveau projecteur. Il propose d'acquérir des équipements permettant de projeter les documents, mais aussi de tenir des rencontres en vidéoconférence. Cet équipement pourra également servir pour la formation. Le coût approximatif pour l'achat d'un téléviseur grand format, du support sur trépied mobile et pour les équipements de vidéoconférence est d'environ 3 000\$ avant taxes.

Il est proposé par Patricia Labbé d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à procéder à l'achat de ces équipements et d'utiliser les sommes disponibles et non utilisées au budget 2022 de la Régie pour cette dépense.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2022-09-21-08

13. Budget 2023

Marc-André Paré présente le budget pour l'année 2023. Il fait état d'un budget équilibré avec des revenus de 242 129\$ et des dépenses de 242 129\$.

Il est proposé par Mario Groleau d'adopter le budget 2023 de la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, St-Frédéric, St-Jules et St-Séverin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Dossier nouvelle caserne

Un suivi est effectué pour le projet de nouvelle caserne. Nous sommes en attente d'une réponse du programme PRACIM.

2022-09-21-09

15. Proposition de service Blanchette Vachon

Marc-André Paré présente la proposition de service comprenant les honoraires professionnels pour l'audit comptable de l'année financière 2022. Le coût pour l'année 2022 est de 5 250\$ incluant la préparation des déclarations fiscales. La préparation des Relevés 1 et T4 sera réalisé à tarif horaire au taux de 125\$/heure. L'estimé pour la préparation des Relevés 1 et des T4 est d'environ 1 300\$.

Il est proposé par Micheline Grenier d'accepter la soumission de Blanchette Vachon pour l'audit comptable de l'année financière 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



16. Versement quote part

Mario Groleau fait état de la situation concernant le versement de la quote part incendie par les municipalités. Actuellement la quote part est facturée en quatre versements annuellement. Les principales dépenses de la Régie sont réalisées en début d'année et la Régie doit utiliser la marge de crédit et engendrer des dépenses en frais d'intérêts. Il propose de modifier les versements de la quote part pour trois versements annuellement.

Il est convenu que les administrateurs discutent de cette situation avec leur municipalité respective et qu'une décision sera prise lors de la prochaine assemblée du 16 novembre 2022.

17. Divers

- Aucun point

18. Période de questions

- Aucune question

19. Date et lieu de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mercredi 16 novembre 2022 à 20h, à la caserne incendie au 100, avenue Commerciale à Tring-Jonction.

20. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 21h12 par Gino Vachon que la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mario Groleau
Président

Marc-André Paré
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Mario Groleau, président atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

2022-09-21-10